

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2021

BIOÉTHIQUE - (N° 3833)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1047

présenté par
M. Eliaou, rapporteur

ARTICLE 19 QUATER

À la seconde phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« personne titulaire »

les mots :

« personnes titulaires ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel